LA LIGUE

DE

MM. LE CURÉ, LE MAIRE, LE NOTAIRE ET LE MÉDECIN

DRAME EN TROIS ACTES.

LA LIGUE

DE

MM. LE CURÉ, LE MAIRE, LE NOTAIRE ET LE MÉDECIN

DRAME EN TROIS ACTES.

PAR

HONORÉ BOUCHER

ARTHABASKA.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE, IMPRIMEUR

1904

PS8453
O79L5

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, par HONORE BOUCHER, en l'année 1904, au bureau du ministre de l'Agriculture.

PERSONNAGES :

LUCIEN DEROY, médecin.

MADAME DEROY, épouse de Lucien Deroy.

MADAME FORTITR, veuve de René Fortier.

GASPARD, enfant de Madame Fortier, orphelin de son père, René Fortier.

M. BÉLIVEAU, agent de la compagnie d'assurances La Montréalaise.

M. LANDRY, notaire.

UN PETIT MENDIANT.

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL :

DOCTEUR DEROY, président.

NOTAIRE LANDRY, secrétaire.

M. LE MAIRE ET AUTRES MEMBRES.

LA LIGUE

Drame en trois Actes

ACTE PREMIER

Le théâtre représente le cabinet d'un médecin.

SCÈNE PREMIÈRE

DOCTEUR DEROY, (*seul*).

Docteur Deroy entre, revenant des malades. Il dépose sa trousse, enlève son paletot. Ses regards s'arrêtent sur une lettre déposée sur son bureau. Il la prend et, regardant l'adresse :

DOCTEUR

Mais, c'est l'écriture de ma femme, cela.... (*Il l'ouvre et lit*) :

Mon cher Lucien,

Les funérailles de M. Fortier viennent de finir : madame Fortier y assistait ; elle est rendue ici pour te voir. Vu ton absence, elle veut retourner chez elle immédiatement.

Affaissée sous le poids de sa douleur, épuisée par

les fatigues et les émotions des derniers jours, la pauvre veuve fait peine à voir. Un nouveau coup l'attend à sa demeure où elle ne retrouvera plus son cher René...

Penses-tu qu'il soit raisonnable—pour nous surtout qui sommes ses amis,—de la laisser retourner seule chez elle ? Je présume ta permission et j'accompagne madame Fortier.

Il sera également prudent de passer avec elle cette première nuit de son isolement ; ne m'attends donc que demain.

Madame Fortier reviendra peut-être avec moi ; elle dit avoir absolument besoin de te parler.

A toi de tout mon cœur,

Ta femme,

HÉLÈNE, (pour te servir et pour t'aimer).

DOCTEUR

Quel bel attribut de la nature des femmes, le dévouement ! Quand elles savent une infortune quelque part, irrésistiblement elles y sont attirées.

Elles sont bien supérieures à nous, par le cœur.

On frappe, Docteur va ouvrir

SCÈNE II

M. BÉLIVEAU, *agent d'assurances*, Dr. DEROY

DOCTEUR

Bonjour, monsieur Béliveau.

AGENT

Bonjour, docteur.

DOCTEUR

Vous êtes le bienvenu ; veuillez donc vous asseoir.

AGENT

Je pars pour Montréal par le train de midi et je tenais à vous voir avant mon départ.

Voici une lettre que j'ai reçue, ce matin, de la Compagnie.

(*Il la présente au docteur qui lit*) :

DOCTEUR

Cher monsieur Béliveau,

Parmi les propositions d'assurances que vous nous avez transmises il y a huit jours, se trouve celle d'un M. René Fortier, comptable. Ce monsieur sollicite une assurance de $3000.00.

Je vois par les journaux d'hier, qu'un nommé René Fortier, du même endroit, vient de mourir des suites d'un accident causé par l'explosion d'une arme à feu.

Est-ce la même personne dans les deux cas ?

Les directeurs de la Compagnie auront une réunion

demain après-midi et vouc ont avoir ce renseignement.

Veuillez me faire parvenir à temps, votre réponse.

Bien à vous...

DOCTEUR

Ah ! c'est fini ! Après cette lettre, je n'ai plus d'espoir.

En apprenant que la personne décédée est celle qui a demandé l'émission en sa faveur d'une police de $3000, les directeurs de votre compagnie vont rejeter cette demande, afin de n'avoir pas à en payer le montant à la veuve.

Qu'en pensez-vous ?

AGENT

Je suis sous l'impression, moi, que lors du décès de monsieur Fortier, sa proposition de contrat était acceptée.

DOCTEUR

Pourquoi alors vos directeurs voudront-ils avoir le renseignement demandé ?

AGENT

C'est, je crois, au cas de notre réponse affirmative, pour s'empresser d'émettre la police et d'en payer, aussitôt que possible, le montant à la veuve.

DOCTEUR

Pourquoi tant d'empressement dans ce cas-ci ?

AGENT

En remettant demain, à madame Fortier, le montant d'une police sollicitée par son mari, il y a seulement dix jours, nous opérerons un exploit sans précédent, dans l'histoire des compagnies d'assurances. Et c'est pour suggérer à nos directeurs d'établir ce record en faveur de La Montréalaise que je me rends à Montréal, aujourd'hui.

DOCTEUR

Vous devez avoir de l'influence auprès de vos chefs....

J'aurais encore de l'espoir, monsieur Béliveau, si vous vouliez vous charger, auprès de vos directeurs, de la défense des intérêts de la veuve Fortier.

AGENT

Je serai un ardent défenseur de ses intérêts ; je mettrai au service de sa cause, toute l'expérience, le mérite et l'influence qu'ont pu me valoir trente années de dévouement à La Montréalaise.

DOCTEUR

Cette pauvre veuve est notre amie ; nous voulons la protéger. Nous vous devrons pour votre dévouement envers elle, la même obligation que si vous travailliez pour nous.

AGENT

Est-elle restée bien pauvre ?

DOCTEUR

Absolument sans ressources. De plus, sa santé est bien délicate. Je ne crois pas qu'elle puisse gagner sa vie et celle de son enfant. Elle est très instruite ; mais elle est trop faible pour s'astreindre aux assiduités d'un bureau.

Ils ont immédiatement besoin des secours de la charité.

AGENT

Le défunt occupait pourtant une bonne position ?

DOCTEUR

Son salaire n'était pas élevé ; la maladie de sa femme lui a coûté bien cher aussi, depuis quelques années. Il était sur le point de faire des économies : Son salaire venait d'être augmenté et madame Fortier se rétablissait rapidement.

AGENT

Cette pauvre femme doit être dans l'anxiété au sujet de la proposition d'assurance faite par son mari, à La Montréalaise ?

DOCTEUR

Elle n'en connait pas l'existence. Elle s'est toujours opposée à ce que son mari prit une police d'assurance sur sa vie et c'est à son insu que le défunt a sollicité ce contrat.

AGENT

Dans ses derniers moments, est-ce qu'il n'en a pas dit un mot à sa femme ?

DOCTEUR

Je ne crois pas qu'il ait recouvré connaissance, après son accident. Nous sommes les deux seuls à connaître cette démarche de M. Fortier et, au cas d'insuccès, j'aimerais que la chose restât secrète ; ça épargnerait de nouveaux chagrins, peut-être des remords, à madame Fortier.

AGENT

J'ai entendu quelqu'un prétendre que la veuve pouvait réclamer des dommages à la suite de l'accident qui a causé la mort à son mari ?....

DOCTEUR

Pas du tout : Pendant l'absence de Georges Warden (son patron, parti depuis une quinzaine de jours pour un voyage d'affaires en Europe), M. Fortier, comme il en avait l'habitude lorsqu' Warden était présent, a voulu se servir des armes de chasse de ce dernier. Il prit un fusil que lui-même avait laissé chargé quelques jours auparavant ; au premier coup de feu, le fusil a éclaté et le fatal accident s'est produit. Mon verdict comme coroner, est : Mort purement accidentelle.

Non....; il n'y a qu'une police d'assurance qui

puisse les sauver du déplorable état dans lequel les a laissés la mort du chef de la famille.

AGENT

Demain soir, je remettrai, j'espère, à la veuve, le chèque de la compagnie, pour $3000. C'est une mission qui nous est bien agréable, je vous assure ; nous recevons à ce moment plus de bénédictions que lorsque nous allons solliciter les risques.

DOCTEUR

Oui, le malheur fait apprécier les choses à leur valeur.

Je n'y avais pas encore bien songé : Votre carrière est éminemment philanthropique. Je ne connais pas de meilleurs patriotes, de philanthropes plus pratiques que les agents d'assurances. Vous n'allez pas dans les foyers soulager les victimes de la misère, mais vous empêchez la misère d'y entrer. Si vous n'alliez pas réveiller l'apathie des gens, savez-vous que bien peu, même parmi les plus intelligents et les plus dévoués, songeraient à prévenir les conséquences d'une mort prématurée ?....

Nous sommes ainsi faits, pauvres humains : Nous pensons assez souvent à la mort,—les ministres de Dieu, pour les fins de notre âme, ne nous la laissent pas oublier ;—mais nous ne nous arrêtons jamais à considérer l'état d'afflictions dans lequel nous laisserions ici-bas ceux que nous aimons, si demain, la

mort venait nous enlever à leur amour Comme si leurs souffrances ne devaient compter pour rien, leurs larmes être sans amertume, parce que nous ne les verrons pas souffrir, que nous ne les entendrons pas pleurer....

Votre profession a de plus un caractère essentiellement moral : En sauvant les veuves et les orphelins de la pauvreté, vous les sauvez de ses conséquences souvent lamentables au point de vue moral : C'est généralement dans les taudis de la misère que le vice va recruter ses suppôts.

Ceux qui comme vous, monsieur, passent leur vie à prévenir dans les familles l'indigence et son cortège de maux, font une œuvre éminemment louable, morale et utile à la société.

AGENT

Je vous remercie et je voudrais bien que nos efforts fussent toujours aussi bien compris.

DOCTEUR

Aimez-vous votre carrière ?

AGENT

Beaucoup. C'est à des circonstances particulières que j'y dois ma vocation : Dans notre famille, c'est à la police d'assurance de notre père que nous avons dû de n'être pas réduits à la mendicité. Mon père était un modeste ouvrier. A sa mort, nous restions qua-

tre orphelins. J'ai entendu ses dernières paroles. Après nous avoir bénis, il dit à notre mère qui pleurait à son chevet : " Je te confie ces pauvres petits orphelins. Elève-les dans la crainte de Dieu. Je suis heureux, ajouta-t-il, de ne pas vous laisser dans la misère. Le produit de ma police d'assurance te permettra de pourvoir à la subsistance et à l'éducation de ces chers enfants. " Quelques jours après les funérailles du regretté défunt, un agent de La Montréalaise nous remettait cinq mille piastres, capital accru de la police de papa. Combien de fois ensuite, lorsque nous étions réunis à table, notre mère ne nous a-t-elle pas dit : " C'est votre père, mes enfants, qui vous a préparé ce repas ; vous êtes ses hôtes. Il vous aimait tant qu'il avait tout disposé pour vous continuer même après sa mort, les effets de son amour. " Et en disant ces paroles, elle nous indiquait, suspendue au mur, la photographie de notre père, qui semblait nous sourire.

C'est à ces circonstances, docteur, que je dois ma vocation à la carrière que je poursuis, et j'ai eu bien des fois l'ineffable bonheur d'être l'occasion de salut de pauvres veuves et d'orphelins par le même moyen qui nous a sauvés.

DOCTEUR

Votre vocation vient de Dieu ; il n'est pas étonnant que vous réussissiez si bien. Je vous félicite de vo-

tre succès, ici, à recruter des assurés.

AGENT

Dans cette paroisse, j'ai reçu quinze sollicitations de contrats, depuis dix jours. Presque tous les solliciteurs sont des pères de familles pauvres.

DOCTEUR

Ce sont toujours bien autant de familles parmi nous, qui ne resteront pas dans l'indigence et la nécessité, quand la mort en frappera le chef ; autant de familles que notre société St Vincent de Paul n'aura pas à soutenir. Tant mieux....; nous ne pouvons plus suffire à pourvoir les nécessiteux. Chaque jour leur nombre va grandissant.

AGENT

J'ai assisté, ce matin, aux funérailles de M. Fortier. Quel concours de ses concitoyens ! Cet homme était estimé, je crois, dans la paroisse ?

DOCTEUR

Très estimé.

AGENT

Vous voudrez bien, s'il vous plaît, m'adresser aujourd'hui même, à Montréal, le certificat de décès de M. Fortier, votre verdict de coroner et les autres documents dont voici la liste. J'en aurai besoin demain.

DOCTEUR

Certainement ; vous les recevrez par lettre recommandée.

AGENT

Bonjour, docteur : à demain soir, avec le chèque sauveur.

DOCTEUR

Puisse-t-il en être ainsi. Bon voyage.

SCÈNE III

DOCTEUR DEROY, *seul.*

(Il s'assied à son bureau et commence à écrire).
(Quelqu'un frappe et entre aussitôt.)

SCENE IV

DOCTEUR DEROY, NOTAIRE LANDRY

NOTAIRE

Bonjour, docteur.

DOCTEUR

Bonjour, notaire. Prenez donc un siège, sans cérémonies.

NOTAIRE

Je viens vous donner avis d'une réunion du conseil de la Société St Vincent de Paul, qui aura lieu....

(ici, comme d'habitude, avec votre permission), demain, à quatre heures, P. M.

Il n'y aura rien de bien particulier, si ce n'est, la lecture d'une lettre de M. le curé, adressée au conseil de notre société.

DOCTEUR

A quel sujet, savez-vous ?

NOTAIRE

M. le curé est très sensible aux souffrances de chacun de ses paroissiens et le dernier malheur,—celui de madame Fortier,—l'a décidé de nous soumettre un projet dont le but serait de prévenir l'indigence des veuves et des orphelins.

Dans sa sollicitude pour nous, il craint que de nouveaux malheurs ne viennent s'ajouter à ceux présents. En me remettant sa lettre, il me dit : " Votre société peut à peine répondre à tous les besoins : mais songez donc en face de quel état autrement lamentable nous nous trouverions si une épidémie venait à sévir dans la paroisse ! Que de familles seraient plongées dans la misère par la mort de leurs chefs ! "

Je lui représentai que grâce à nos lois d'hygiène, à notre organisation sanitaire, ces calamités sont peu à craindre ; mais je n'ai pu le rassurer.

DOCTEUR

J'admets que les bureaux de santé, les conseils d'hygiène sont très utiles à la société ; mais je n'admets pas que nous soyons absolument exempts des fléaux épidémiques. Ces fléaux sont les chaînes dont la justice divine charge, en expiation des iniquités nationales, certaines générations chez tous les peuples. Espérer se soustraire à ces calamités, ce serait pour un peuple, espérer en quelque sorte, se soustraire à la justice divine.

Je ne le souhaite pas, mais avant longtemps peut-être, une page de deuil viendra s'ajouter dans notre histoire à celles qui racontent les lugubres évènements de 1832, 34, 47, 56, 70 et 85. Et s'attaquant à notre génération de neurasthéniques et de nerveux, une épidémie quelque peu maligne ferait une œuvre terrible. Ce serait un carnage.

Je crois que le projet de M. le curé vient bien à point, s'il est pratique et effectif

Notaire, j'ai un renseignement à vous demander sur un point de droit : Lorsque le certificat de médecin et les déclarations qui accompagnent une proposition d'assurance sur la vie, sont favorables au solliciteur, la compagnie est-elle tenue d'accepter cette proposition !

NOTAIRE

Ah ! non ; pas du tout. Quelquefois les déclarations du solliciteur sont fausses

DOCTEUR

Maintenant, une compagnie d'assurance pourrait-elle, après le décès d'un solliciteur, accepter sa proposition de contrat, émettre une police et en payer le montant au bénéficiaire ?

NOTAIRE

Je ne crois pas : ce serait faire un pur don, et une compagnie ne peut, à même les fonds qui sont la garantie et le gage des assurés, faire des faveurs ou des présents. Le gouvernement réprimerait un tel abus.

DOCTEUR

Je vous remercie, notaire.

NOTAIRE

Je suis votre serviteur. Au revoir.

DOCTEUR

Au revoir.

SCÈNE V

DOCTEUR DEROY, *seul*

Je n'ai plus besoin d'y songer ; Il est plutôt probable que la proposition de M. Fortier n'était pas acceptée lors de son décès, et elle ne pourrait l'être maintenant. Cette proposition a été faite trop tard. Du retard d'une journée peut-être, dépendra le malheur de deux existences.

PROPOSITION DE CONTRAT.. TROP TARD..

La toile tombe.

ACTE DEUXIEME

Le théâtre représente le même local qu'au premier acte

MADAME DEROY, *seule.*

Mme Deroy assise parait dans l'anxiété, se levant :

MADAME

Mon Dieu, il n'arrive donc pas.... (*Elle va regarder à la fenêtre*) :

Oh ! c'est lui ; c'est mon mari. (*Elle ouvre la porte. Docteur Deroy entre, revenant des malades.*)

SCÈNE II

DOCTEUR DEROY, MADAME DEROY.

(*Madame Deroy embrasse son mari*).

MADAME

J'avais bien hâte de te revoir, cher Lucien. Qu'il fait bon de se retrouver avec son mari, lorsque surtout l'on vient d'être témoin de la douleur d'une pauvre veuve. Oh ! que Dieu nous préserve de cette terrible épreuve de la séparation. Qu'il nous appelle ensemble plutôt.

DOCTEUR

Oui ; quand l'un de nous sera parti, il ne restera pas grand joie au survivant.

Comment est madame Fortier ?

MADAME

C'est bien triste de la voir. Elle est revenue avec moi ; elle repose avec son enfant dans la chambre bleue. Elle a absolument besoin de te voir ; je ne sais pourquoi. Je crois que c'est un message dont l'a chargée son mari.

DOCTEUR

Monsieur Fortier a-t-il pu parler à sa femme, après son accident ?

MADAME

Oui, et je sais qu'il a prononcé ton nom. C'est tout ce que j'en connais.

DOCTEUR

En lisant ta lettre hier, j'ai été touché de ton dévouement Tu as bien fait de ne pas abandonner ton amie dans sa désolation. Ta présence a dû lui faire du bien.

MADAME

En arrivant chez elle, madame Fortier s'est retirée dans sa chambre. Je l'y ai laissée seule un moment. Elle a donné libre cours à ses larmes, à son chagrin. J'entendais ses sanglots, ses lamentations, ses prières.

Je l'ai entendue supplier son mari de venir lui parler encore une fois : " Est-ce vrai que c'est pour toujours, disait-elle. René, vois donc ma douleur. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! " et elle suffoquait. Afin de la distraire, je la priai de vaquer avec moi aux soins du ménage. Elle vint ; mais, tu comprends, tout dans cette maison lui parlait de son mari ; les meubles étaient encore tout remplis de son âme : Ayant eu à ouvrir le bureau de M. Fortier, elle y resta appuyée, pleurant amèrement comme on pleure dans le sein d'un ami. Un instant après, la voyant immobile au milieu de la pièce d'entrée, je lui demandai ce qu'elle voyait : " Hélas ! dit-elle, c'est ici qu'ils l'ont déposé, privé de connaissance, après son accident. Je vois encore sa figure ensanglantée que l'on découvre devant moi. . ."

Cependant, au milieu de son chagrin, elle s'arrêtait toujours avec bonheur à la pensée que son mari était heureux au ciel. Cette pensée la disposait toujours à la résignation. Mais, elle devait bientôt s'abreuver à un autre calice, tout d'amertume et de fiel, celui-là:

Vers six heures, hier soir, madame Gagnon ramena le petit Gaspard qu'elle avait gardé toute la journée. Après qu'il eût embrassé sa mère et en eût reçu de tendres caresses, il demanda à voir son papa. Madame Fortier ne savait quelles explications donner ; elle hésitait : Pauvre enfant ! dit-elle. A ces mots, le

petit Gaspard comprit, je crois, qu'il n'avait plus de père. Il éclata en sanglots. Oh ! c'était déchirant de l'entendre. Il ne demandait plus où était son père : mais, ses petites mains jointes, les regards au ciel, il l'appelait : " Papa ! papa ! " Je renonce à te décrire le désespoir de cet enfant. Rien ne put le consoler. Quand il fut épuisé, il s'affaissa et s'endormit. Mais, quel sommeil ! Son cœur pleurait encore. De longs soupirs convulsifs le secouaient constamment. Tout à coup, vers minuit, nous entendons l'enfant s'écrier avec joie : " Papa ! Oh ! papa... embrasse-moi encore.... Est-ce le petit Jésus que tu as avec toi ?... Comme il est beau ! Non, cher papa ; je te le promets, je ne pleurerai plus ". Ses yeux étaient fermés, mais sa figure était rayonnante. Ses petites mains s'agitaient de bonheur.

DOCTEUR

Il rêvait et voyait son père dans le ciel...

MADAME

Oui. De ce moment, il cessa de sangloter et dormit paisiblement.

DOCTEUR

Cette scène de désespoir de l'enfant dût affecter madame Fortier ?

MADAME

L'intuition de son amour maternel lui fit voir au

delà de ce triste moment. Elle vit se dérouler comme sur un théâtre, toutes les amertumes, toutes les afflictions qui attendent dans l'avenir le petit orphelin pauvre : " Hélas ! dit-elle, ces pleurs ne sont que la première scène du long drame de souffrances que sera la vie de cette pauvre victime. "

Je voulus l'encourager, lui offrir mes sympathies : " N'ayez pas de sympathies pour moi, dit-elle, je n'en mérite pas ". C'est comme si elle se fut reproché le malheur de l'enfant. Je fus stupéfiée par ces paroles ; je crus qu'elle avait perdu la raison.

Depuis ce moment, comme une mère qui se tiendrait en face du danger dont son enfant est menacé, madame Fortier tient sa pensée, son regard fixés sur l'avenir et semble vouloir conjurer les malheurs qu'il réserve à son pauvre orphelin. Ses angoisses au sujet de l'infortune du petit Gaspard ont absorbé tout autre chagrin, dominent tout autre sentiment.

DOCTEUR

Il est bien naturel que ses préoccupations soient pour ce pauvre enfant ; cela ne l'empêche pas d'ailleurs de prier pour son mari.

MADAME

C'est dans cet état d'âme qu'elle va se présenter à toi.

DOCTEUR

Et l'enfant, comment est-il, aujourd'hui ?

MADAME

Ce matin, de bonne heure, en s'éveillant, l'enfant dit à sa mère : " Maman, j'ai vu papa dans le ciel. Il m'a dit de ne plus pleurer et que ce soir, il enverrait quelqu'un m'apporter un beau présent. Je ne pleurerai plus. " En effet, il ne pleure plus. Il est presque joyeux et essaie de consoler sa mère. Il attend, ce soir,—pauvre petit—un messager du ciel qui lui apportera un présent : " Papa me l'a promis, dit-il, si je ne pleurais plus. "

Tiens, j'entends du bruit. Madame Fortier est debout ; je vais te l'envoyer dans l'instant. Sois bon pour elle.

DOCTEUR

Sans doute ; mais cette femme a surtout besoin d'épancher sa douleur. Il serait mieux de provoquer ses larmes que de chercher à la consoler. Une blessure ne guérit jamais si bien que lorsqu'elle a bien saigné.

SCÈNE III

DOCTEUR DEROY, *seul.*

(*Docteur Deroy est occupé à écrire. On frappe à la porte de communication à l'appartement privé. Il va ouvrir. Entre madame Fortier*).

SCÈNE IV

DOCTEUR DEROY, MADAME FORTIER, veuve.

DOCTEUR

(*Lui serrant les mains avec effusion*). Acceptez mes sincères sympathies, madame. Je suis très sensible à votre malheur.

MADAME

Je vous remercie, docteur.

DOCTEUR

Je sais mieux que tout autre la grandeur de la perte que vous venez de faire : Ami intime de M. Fortier, j'ai pu apprécier sa vertu, les hautes qualités de son intelligence et de son cœur. C'était un bon chrétien, un brave citoyen....

MADAME

...un père tendre et un époux dévoué... (*Elle pleure*).

DOCTEUR

Je n'en doute pas : Même pour ses amis, il était tout dévouement... Je n'ai pu assister à ses funérailles ; j'étais aux malades ; mais je sais que ce fut une touchante démonstration de la douleur de tous ses concitoyens. Le spectacle de cette foule venue pour s'associer à votre douleur, la manifestation de regrets si universels, ce touchant tribut d'hommages rendus à la mémoire de votre mari et de prières faites pour le repos de son âme ont dû adoucir l'amertume de votre chagrin.

MADAME

J'ai été très sensible à ces témoignages d'estime et de considération envers mon cher défunt.

DOCTEUR

Le bonheur dont déjà doit être en possession celui que vous pleurez doit aussi être un sujet de consolations pour vous. Il n'est pas raisonnable de nous désoler lorsque nous savons au sein des délices du ciel ceux que nous avons aimés.

MADAME

Oh ! si j'étais la seule victime dans ce malheur, je pourrais en épouse chrétienne, dévorer ma douleur en secret, avec résignation, priant pour mon mari, espérant le revoir dans l'autre vie ; mais je suis mère et les misères qui vont s'abattre sur mon enfant, les

tribulations qui l'attendent, je ne puis les faire miennes, les refouler au fond de mon cœur, et elle est grande cette part de ses souffrances que je ne pourrai partager.

DOCTEUR

Il ne faut pas désespérer.

MADAME

Madame Deroy vous a-t-elle fait part de la triste scène de cette nuit ?

DOCTEUR

Oui ; elle m'a raconté les souffrances de l'enfant et le songe que Dieu lui a envoyé pour le consoler.

MADAME

Pauvre petit, il dort, là, dans la chambre, serein comme un ange, inconscient des orages qui se préparent dans son avenir.

DOCTEUR

L'avenir est entre les mains de Dieu et il ne faut pas se défier de sa Providence.

Votre mari, me dit ma femme, a pu vous parler, dans ses derniers moments ?

MADAME

Oui, docteur ; c'est à ce sujet que je viens vous voir.

Quelques heures avant sa mort, je m'aperçus que mon mari avait recouvré connaissance. Il paraissait

souffrir beaucoup. Une profonde angoisse se peignait dans son regard. Je m'approchai de lui, ma figure près de sa bouche, pour l'entendre parler et lui dis : " Tu souffres beaucoup, mon cher René ". Il me répondit, avec effort : " Ma plus grande souffrance, mon suprême regret, c'est de vous laisser dans l'indigence . " Il voulut parler encore, mais je ne pus saisir que ces mots : "Proposition de contrat... trop tard... Parle au docteur. "

DOCTEUR

Proposition de contrat, trop tard !...

MADAME

Ce sont les mots que j'ai pu saisir. Savez-vous de quel contrat mon mari a voulu parler ? Vous étiez son ami.....

DOCTEUR

Subitement, ainsi...., je ne peux rien.... en dire... J'y songerai et peut-être me sera-t-il possible de vous expliquer le sens de cette phrase incomplète. J'y songerai...

MADAME

Je vous remercie, docteur.

DOCTEUR

Maintenant, madame, cessez donc de vous tourmenter au sujet de l'avenir. Supposons, comme l'indiquent

les dernières paroles de votre mari, que vous êtes restée pauvre, ne vous découragez pas : La misère ne vous attendra pas, ni vous ni votre enfant.

MADAME

Oh ! pour moi, je ne la crains pas la misère. Je ne demande pas du repos et des jouissances ; je réclame des sacrifices et des peines ; mais du bonheur pour mon enfant. Les sacrifices et les fatigues seront mes voluptés, pourvu qu'elles épargnent à mon enfant quelque chagrin. Malheureusement, je sais que tous mes efforts et tous mes labeurs ne lui vaudront jamais la protection de son père...

DOCTEUR

Mais vous êtes au milieu de chrétiens... et vous pourriez compter sur des amitiés sincères en cas de besoin...

MADAME

Si je vous fais part de ma détresse, docteur, croyez que ce n'est pas pour me recommander à la charité. Dieu me fera grâce, j'espère, de cette dernière humiliation : solliciter l'aumône. Votre bonté ne m'offense pas, cependant, docteur, et j'en accepte les offres pour mon enfant, au cas où il perdrait sa mère ; (*Elle pleure*), mais jusque-là je veux, par mon travail, gagner sa vie et la mienne. Je ne veux et ne demande que l'aumône du travail. Je bénirais la per-

sonne qui demain, me procurerait de l'ouvrage, me donnerait l'occasion d'échanger les sueurs de mon front pour quelques sous. Ce serait pour autant une garantie à mon enfant contre les privations...

DOCTEUR

Mais y avez-vous réfléchi ?... dans l'état de faiblesse où vous êtes, entreprendre de travailler.... Quand le temps sera venu, il sera facile, grâce à votre instruction, de vous trouver un emploi lucratif; vous devez attendre ce moment.

MADAME

Attendre.... je n'en ai pas le loisir. Vous connaissez nos ressources ou plutôt notre dénuement. La misère, elle, n'attendra pas pour nous étreindre..

DOCTEUR

Renoncez à ce projet que vous suggère le désespoir. Son exécution vous serait fatale... N'est-ce pas assez pour votre enfant, d'être orphelin de père ?...

MADAME

Que je reste au repos pour me rétablir ou que je travaille, mon enfant est donc fatalement voué aux tourments de l'indigence....

SCÈNE V

Quelqu'un frappe. Entre un petit mendiant en haillons, un panier au bras...)

UN PETIT MENDIANT, DOCTEUR DEROY, Mme FORTIER.

MENDIANT

(*Ayant enlevé son chapeau, sur un ton suppliant*): Monsieur, voulez-vous me faire la charité, pour l'amour du bon Dieu. Je n'ai plus de père et ma mère est malade...

(*Madame Fortier pleure*)

DOCTEUR

Tiens, mon enfant; que Dieu ait pitié de toi (*Aumône*).

MADAME

(*Madame Fortier, sans pouvoir parler, pleurant, lui donne un sou*).

MENDIANT

Que Dieu vous bénisse, monsieur ; qu'il vous console, madame. (*Il s'en retourne*).

SCÈNE VI

DOCTEUR DEROY, MADAME FORTIER.

(*Madame Fortier pleure... Long silence*)

MADAME

Je vous demande pardon de venir pleurer ici....

DOCTEUR

Laissez librement couler vos larmes, madame ; ça vous soulagera. Et les larmes des mères sont recueillies par les anges, dit-on.

MADAME

Hélas ! les miennes ne sont pas méritoires ; mon malheur est un juste châtiment du ciel....

DOCTEUR

Que dites-vous, madame.... Votre douleur vous égare....

MADAME

Je vais soulever devant vous le dernier repli de mon âme ; il cache un remords. Là est le serpent dont la morsure est plus vive que toutes mes autres douleurs:

Depuis surtout que Dieu a béni notre amour, mon mari me fit souvent part de ses inquiétudes sur notre avenir, au cas où il nous laisserait, moi, veuve et l'enfant, orphelin. Il voulait prendre une police d'assurance sur sa vie, pour nous sauver de la misère, disait-il, en cas de malheur. Je le priai chaque fois, de chasser de son esprit ces inquiétudes qui semblaient empoisonner ses joies de famille. Il y a une dizaine

de jours à peine, il me dit qu'il avait eu de son patron, une augmentation de salaire et il me réitéra son intention de faire assurer sa vie Il voulait prendre une police pour un fort montant ; il mentionna $5000. " Je ne croirais pas vous aimer sincèrement, me dit-il alors, si je ne prenais ces précautions contre un malheur qui est bien possible sinon probable. "

Pourquoi ma langue ne s'est-elle pas attachée à mon palais au moment où j'allais lui répondre !.... Hélas ! j'osai plaisanter sur ses terreurs. Je m'opposai à son projet et réussis à le lui faire abandonner. Le malheur contre lequel il voulait nous protéger est arrivé : Mon mari est dans la tombe et mon enfant, frustré des avantages que son père voulait lui garantir, se trouve, par ma faute, condamné au supplice des disgraciés de la fortune, des déshérités, voué au servage et à ses humiliations.... Pauvre petit forçat de la misère.... Et c'est moi qui ai chargé ses petites mains des chaînes de la servitude !.... Moi, sa mère !.... je suis son bourreau !

(*Elle pleure.... silence*).

Comprenez-vous, maintenant, docteur, que j'aie soif de sacrifices pour celui que j'ai si odieusement trahi ; que je veuille, à la sueur de mon front et sans les secours de la charité, pourvoir à la subsistance de

mon enfant ? C'est le seul moyen que j'aie de racheter mon crime, de mériter la miséricorde de Dieu, de me réhabiliter auprès de ma victime et de diminuer l'horreur que je me fais à moi-même.

DOCTEUR

Madame, j'avoue que vous avez commis une erreur en dissuadant votre mari de prendre une police d'assurance sur sa vie ; mais au point de vue de sa moralité, votre acte n'est pas même une faute. C'est un acte irréfléchi. mais quel est celui qui n'a jamais agi inconsidérément....

MADAME

C'est une triste excuse pour justifier une mère qui a compromis l'avenir de son enfant. Même chez les êtres privés d'intelligence, les mères n'ont aucune défaillance à l'égard de leur progéniture. Vit-on jamais l'hirondelle oublier de placer le nid de ses petits à l'abri des orages ? L'amour d'une mère doit suffire pour la préserver de toute erreur à l'égard de ceux que Dieu lui a confiés. Je serais trop heureuse de n'être pas coupable ; mais l'amour même, l'affection de mon enfant pour sa mère me reprocheront sans cesse ma triste forfaiture : Chaque fois que cet enfant si affectueux viendra offrir son front à mes baisers, il me semblera que par mes caresses, je renouvellerai

ma trahison ; qu'elles ne seront que des actes d'hypocrisie. Ai-je bien encore le droit d'embrasser mon enfant que j'ai trahi ? Ne serait-ce pas le baiser de Judas ? Ne pourrait-il pas avec raison, me dire : Tu parais m'aimer, maman : pourquoi as-tu donc choisi pour moi le lot de la misère, lorsque mon père voulait, au moyen d'une assurance sur sa vie, me sauver de l'indigence et de ses privations....

Dieu l'a admirablement doué, l'a marqué au front du sceau de l'intelligence ; plus tard, quand le goût de l'étude se développera en lui, que des aspirations naîtront dans son cœur, n'aura-t-il pas le droit de me dire : Papa qui m'aimait a voulu, au moyen d'une police d'assurance sur sa vie, pourvoir à mon instruction ; pourquoi t'es-tu moquée de sa prudence ? J'aurais pu remplir une carrière brillante, comme les enfants des riches, au service de Dieu ou de ma patrie... Pourquoi t'es-tu obstinée à faire de moi un paria de la misère, un galérien de la vie.

DOCTEUR

Madame, vous affligeriez votre mari s'il pouvait vous entendre.

MADAME

J'ai fait aussi le malheur de mon mari, en m'opposant au projet de son amour ; j'ai empoisonné sa vie

par les inquiétudes et les soucis et rempli d'angoisses ses derniers moments.... (*Avec agitation*) : J'ai trahi les deux êtres qui m'étaient le plus chers et foulé aux pieds les sentiments les plus sacrés, l'amour conjugal et l'amour maternel ... (*se lève et s'écrie*) : Je suis une misérable ! .. (*Au désespoir*) : Mon mari ! je te demande pardon... Mon Dieu !... je suis seule coupable... Faites tomber sur ma tête vos châtiments...; mais épargnez mon enfant....

(*Docteur s'est levé presque en même temps qu'elle et veut l'interrompre, suppliant, la touchant à l'épaule*) :

DOCTEUR

Calmez-vous, madame... Dominez votre douleur... Ecoutez-moi.

(*L'enfant—de l'appartement de la famille où il était,—a entendu le désespoir de sa mère ; on l'entend accourir, suppliant, avant qu'on le voie*) :

ENFANT

Maman !.... maman !....; non, non, maman....

MADAME

Mon enfant est éveillé .... c'est lui qui vient !...

SCENE VII

DOCTEUR DEROY, MADAME VEUVE FORTIER, GASPARD FORTIER, enfant.

(*L'enfant se précipite sur le théâtre et dans les bras de sa mère, suppliant*) :

ENFANT

Non.... non ... maman ; pleure pas, maman. Pleure pas, maman : je suis avec toi.

MADAME

Pauvre enfant !.... Cher enfant !... . (*Le pressant avec amour*).

DOCTEUR

Essayez-vous, madame et du calme s'il vous plaît. (*Il la fait reprendre son siège*). Madame, si vous ne voulez pas reconnaître la voix d'un ami, écoutez du moins celle du médecin qui vous ordonne de vous apaiser... (*Il prépare un calmant avec hâte*).

ENFANT

Pleure pas, maman. Pourquoi pleures-tu : Papa est au ciel ; je l'y ai vu ; moi, je t'aime bien et je serai toujours obéissant. Si tu pleures, maman, je sens que je vais pleurer aussi et je perdrai le présent que papa m'a promis pour ce soir.

DOCTEUR

Pour l'amour de ce petit ange, madame...

MADAME

Non, mon enfant : ta mère ne pleure plus.

DOCTEUR

(*Dr. présente à madame la potion préparée*) : Prenez ceci et aidez-en l'effet par votre volonté.

(*Pendant que madame prend la potion*) : Tu l'aimes bien, ta mère, toi, petit ?

ENFANT

Si je l'aime !.... Ceci va-t-il faire du bien à maman ?

DOCTEUR

Oui, cher enfant.

ENFANT

Merci, monsieur.

(*Madame ayant pris le calmant, presse l'enfant sur son cœur, appuie son front contre le sien et demeure abimée dans cet acte de tendresse, pendant que le docteur*) :

DOCTEUR

Madame, vous ne devez pas rester plus longtemps en proie au désespoir et il ne faut rien attendre des consolations humaines ; Dieu seul possède dans son infinie tendresse des trésors de consolations qui

puissent adoucir le chagrin d'une mère. Portez aux pieds du divin Consolateur votre cœur, tel qu'il est, rempli de deuil, de regrets, de craintes et de ce que vous appelez du remords ; offrez-le à Notre Seigneur. L'oblation de ce calice d'amour maternel lui sera agréable et il vous bénira, vous et votre enfant. Ceux qui pleurent sont spécialement ses invités. Allez avec confiance, quand vous aurez pris un peu de repos, déposer votre fardeau au pied de la Croix.

ENFANT

Allons, maman ; allons à l'église voir le petit Jésus. Il était avec papa, cette nuit et il m'a souri.

MADAME

Oui, mon enfant ; dans un instant nous irons à l'église.

ENFANT

J'ai quelque chose à lui demander au petit Jésus.

DOCTEUR

Qu'est-ce que tu vas lui demander ?

ENFANT

Je vais prier pour maman ; papa lui, est au ciel.....

DOCTEUR

Fais donc la prière que tu feras à l'église.

ENFANT

(*Joignant les mains, les regards au ciel*) : Cher

petit Jésus, maman qui est si bonne a beaucoup de chagrin ; je l'aime bien et ça me fait de la peine de la voir pleurer ; je vous prie de la consoler.

Dites à papa de ne pas oublier ce qu'il m'a promis. Dites-lui d'envoyer aussi un cadeau à maman, ce soir.

DOCTEUR ET MADAME

Cher enfant.

DOCTEUR

Allez vous reposer un instant : ma femme vous accompagnera à l'église. Ce soir, après l'arrivée du train-express, en allant visiter un de mes malades, je vous conduirai chez vous. Je vous ferai alors part du projet que j'ai formé pour le bonheur de votre enfant.

(*Madame Fortier et l'enfant se retirent*)

SCÈNE VIII

DOCTEUR *seul*

Pauvre femme ! Sa douleur me fait mal.... Comment une mère qui aime tant son enfant a-t-elle pu compromettre ainsi son avenir ?

Mais, tout n'est pas perdu peut-être et d'ailleurs, il vautmieux espérer que de rester en proie à cette anxiété insupportable. Il est toujours assez tôt pour accepter un malheur.

Le rideau tombe.

ACTE TROISIEME

Même local préparé pour séance du conseil de la société St. Vincent de Paul

SCÈNE PREMIÈRE

DOCTEUR DEROY, président, NOTAIRE LANDRY, secrétaire, M. LE MAIRE, MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ST. VINCENT DE PAUT.

PRÉSIDENT

Nous sommes au complet : il est 4 heures ; la séance est ouverte.

SECRÉTAIRE

Voici la liste des bienfaiteurs pendant la dernière quinzaine et le montant respectif de leurs dons....

Voici la liste des pauvres que nous avons à soutenir....

J'ai reçu de nouvelles demandes de secours de la part de Joseph Caron et des deux sœurs Picard.

Voici une lettre de M. le curé adressée au conseil de notre société.

PRÉSIDENT

C'est bi . lisez cette lettre, tout de suite.

SECRÉTAIRE

Monsieur le président et MM. les membres du conseil de la société St Vincent de Paul.

Messieurs,

Ci-inclus un chèque de $5.00 pour vos pensionnaires.

Maintenant, je ne veux pas m'élever contre les pauvres ; ils sont les membres de Jésus-Christ et leur pauvreté même doit les protéger contre la malveillance ; mais permettez-moi quelques considérations que je crois être dans l'intérêt de votre société et de tous nos concitoyens :

Le nombre des malheureux se multiplie d'une manière alarmante, dans la paroisse. Vous ne pouvez plus suffire à tous les besoins, secourir toutes les indigences ; mais où en serons-nous avant longtemps si nous ne prenons les moyens d'enrayer ce fléau de la misère ?

La première cause de l'état de choses que nous déplorons me paraît être l'insouciance des chefs de famille : Les parents n'emploient guère que deux moyens pour préparer un avenir à leurs enfants : le travail et l'économie. L'expérience démontre que dans beaucoup de cas, ces deux moyens ne suffisent pas.—Le cas de M. Fortier n'en est-il pas une démonstration frappante ?—Je viens vous proposer de popu-

lariser parmi vos concitoyens, un moyen supplémentaire : l'assurance sur la vie. Elle est précisément le complément du travail et de l'économie et supplée à leur insuffisance, surtout dans le cas de mort prématurée du chef de la famille.

Permettez-moi de vous citer les autorités suivantes, touchant les assurances sur la vie :

" Les corporations qui s'appliquent à tarir les sources de la pauvreté offrent souvent d'excellents modèles. Telles sont parmi les meilleures, les assurances sur la vie ". LePlay : Constitution de l'Angleterre. Liv. VI, Ch. IV.

" Les assurances, dit Rossi, enlèvent au malheur sa funeste puissance, en divisant ses effets. L'intérêt s'anoblit en prenant en quelque sorte, les formes de la charité. Par les assurances, les plus terribles fléaux perdent de leur horreur et plus d'un père de famille, à son lit de mort, doit aux assurances sur la vie, le bonheur ineffable de pouvoir fixer sans angoisses, ses derniers regards sur sa femme et sur ses enfants " (Revue de la Législation) II, 45.

Si comme moi, vous croyez que l'assurance sur la vie est le meilleur moyen de prévenir la misère des veuves et des orphelins, je vous propose ce qui suit . Qu'un comité formé de MM. le maire, le docteur et le notaire s'adjoigne l'agent d'une compagnie responsable et recrute des sujets à assurer dans la paroisse.

Je vous prie de considérer ce projet aussitôt que possible.

A vous, in Xto Jesu.

PRÉSIDENT

Qu'est-ce que vous pensez de ce projet, messieurs ; vous, monsieur le maire....?

MAIRE

Quand il m'aura été démontré par un homme de loi que les compagnies d'assurances sont des institutions indiscutablement solvables, je dirai qu'elles sont des succursales de la Providence, des agences du gouvernement divin, offrant à toutes les familles l'aisance et le bien être. Et je demanderais à monsieur le notaire de nous dire ce que nous devons penser de la solvabilité de ces institutions.

NOTAIRE

Je comprends qu'il est ici question des assurances incorporées par le parlement du Canada.

PRÉSIDENT

Oui, oui.

NOTAIRE

Les statuts qui régissent ces compagnies sont un modèle de législation, au point de vue de la sécurité qu'ils garantissent aux assurés. Outre les argents fournis par les détenteurs de contrats et qui sont, avec les intérêts composés qu'ils produisent, une

garantie solidaire, chaque compagnie a un fonds social qui doit être reconnu suffisant par la législature, un fonds de réserve destiné à rencontrer les pires éventualités et enfin un dépôt fait au gouvernement dont le chiffre est déterminé par la loi. Ce dépôt est fait avant le commencement de toutes opérations et devra être augmenté chaque année subséquente, aux exigences du gouvernement.

La concurrence entre les diverses compagnies d'assurances fait que chacune d'elles offre des garanties supplémentaires à celles exigées par la loi.

Leurs chartes indiquent aux compagnies de quelle manière et sur quelles suretés exclusives elles pourront placer leurs capitaux. Tous les livres et archives de ces institutions sont constamment ouverts à la disposition d'inspecteurs nommés par le gouvernement. Nous pourrions aussi mentionner comme motif de sécurité, le caractère et l'honorabilité des actionnaires et directeurs de ces corporations. Si je vous nommais quelques-unes de ces personnes, vous y reconnaîtriez les plus beaux noms du pays.

Le législateur a compris que les compagnies d'assurances sont un des plus puissants facteurs de la prospérité dans les familles et il n'a rien négligé pour convier le peuple à placer en toute sécurité, ses économies dans ces institutions. Il a fait insaisissable le produit des polices d'assurances.

Tous les premiers hommes du pays, les juges, les ministres, les députés, les hommes des professions libérales, ceux qui sont censés bien connaître l'état de solvabilité de ces institutions, ont leur vie assurée pour de forts montants. Le gouvernement oblige ses employés permanents à se faire assurer.

Ceux précisément qui dictent aux compagnies d'assurances les garanties qu'elles doivent donner, nos députés, les sénateurs, placent là toutes leurs économies, l'héritage de leurs enfants, et sont personnellement intéressés à ce que ces compagnies soient indiscutablement solvables. Aussi se montrent-ils excessivement exigeants.

MAIRE

Merci pour moi, notaire ; je suis convaincu ; je crois aux assurances.

NOTAIRE

Vous êtes un néophyte converti, mais il faut devenir un apôtre des assurances. Permettez-moi de traiter le sujet à un autre point de vue maintenant.

PLUSIEURS VOIX

Parlez ; parlez ; parlez....

NOTAIRE

D'une manière générale on peut dire que dans cinquante ans il n'y aura de pauvres que ceux pour

qui les parents auront choisi la pauvreté. A peu près tous les pères de famille ont la faculté, au moyen de l'assurance sur la vie, de laisser un héritage enviable à leurs enfants. S'en trouvera-t-il qui préfèreront ne laisser comme héritage que la misère et ses souffrances ? Hélas ! oui ; mais puisse-t-il ne pas s'en trouver dans la paroisse.

Pour moi, je trouve cette conduite inexplicable..... Comment ! on met des enfants aux prises avec l'existence, avec une existence qu'ils n'ont pas demandée ; on ne leur donne souvent qu'une constitution morbide, chargée de tares ; on les abandonne sans secours au milieu de cette lutte acharnée pour la vie et on croit leur avoir fait un bienfait !.... L'existence au sein des tortures physiques et morales de la misère est le plus épouvantable supplice sur la terre et l'évocation d'un nouvel être à la vie, pour l'abandonner à ces tortures, est une " embûche que les parents dressent à leur propre sang. " Il est plus barbare, à mon sens, le père qui ne se soucie pas de préparer un avenir à son enfant que ne le serait celui qui jetterait à la voirie, le corps inanimé, le cadavre de son fils. Un cadavre du moins est insensible et ne souffre pas. On dit qu'on aime ses enfants. Bien, par l'assurance, il nous est donné de déployer toute l'énergie d'un amour fort comme la mort. La mort pourra toujours coucher dans le cercueil un père de famille, mais les

enfants ne seront pas privés des fruits de l'amour de leur père, s'il avait une police d'assurance sur sa vie. Comme un arbre qui, en tombant sous la cognée, se chargerait, rendus à maturité, de tous les fruits qu'il devait produire pendant de longues années de végétation, ainsi en tombant sous la faulx de la mort, n'importe à quel âge, ce père de famille laissera à ses héritiers tous les fruits d'une longue carrière de labeur et de dévouement.

J'ajouterai que, d'après notre médecin, une épidémie est imminente, et il serait urgent pour chaque père de famille, de faire assurer sa vie avant l'épidémie.

PRÉSIDENT

Le projet de monsieur le curé est-il adopté ?

PLUSIEURS

Oui.... oui.... oui.

PRÉSIDENT

L'agent de La Montréalaise sera parmi nous ces jours-ci....

SECRÉTAIRE

Il n'est pas de compagnie plus recommandable.

PRÉSIDENT

....peut-être arrivera-t-il ce soir ; nous nous entendrons monsieur le maire, le notaire et moi, pour commencer avec lui notre croisade de la prévoyance

SECRÉTAIRE

Sur l'ordre du jour viennent maintenant les demandes de secours, mais je dois dire que la modicité de nos fonds ne nous permet pas de prendre de nouveaux engagements.

MAIRE

Je ne veux pas recommander madame Fortier à la société St Vincent de Paul, mais si nous pouvions, sans donner à notre secours le caractère d'une aumône, améliorer son sort, ce serait une bonne œuvre....

PRÉSIDENT

Je me charge pour quelque temps de pourvoir à sa subsistance.

La séance est levée.

Monsieur le maire et vous, notaire, voudrez-vous vous rendre ici, demain, à dix heures ; l'agent de La Montréalaise, M. Béliveau, sera peut-être ici...

MAIRE ET NOTAIRE

Oui, oui, certainement.

PLUSIEURS

Bonsoir, docteur ; bonsoir ; bonsoir....

DOCTEUR

Bonsoir, mes amis.

SCÈNE II

DOCTEUR DEROY, *seul.*

DOCTEUR

(*Regardant à sa montre*). Il est six heures. Dans quelques minutes, M. Béliveau descendra du train... s'il a réussi. Je me rends à la gare.

(*On frappe à la porte intérieure. Dr va ouvrir, entre madame Fortier*).

SCÈNE III

DOCTEUR DEROY, MADAME FORTIER

DOCTEUR

Venez prendre un siège, madame.

Etes-vous un peu remise de vos fatigues ? Vous n'avez pas eu encore le repos dont vous avez besoin...

MADAME

Je suis mieux, docteur ; j'ai trouvé le calme, du moins, dont j'avais besoin.

DOCTEUR

Vous êtes allée à l'église ?

MADAME

Oui, et comme vous me l'aviez dit, j'ai déposé mon fardeau au pied de la Croix. J'ai ressenti beaucoup

de soulagement, en pensant que Notre-Seigneur, par son sang, a lavé mon forfait,—car j'espère que mes dispositions n'ont pas empêché l'opération du Sang Rédempteur. Il se peut donc que Dieu ne fasse pas porter à mon enfant, le châtiment de mon crime.

Croiriez-vous aussi, docteur, que mon enfant a contribué à ranimer mon courage. Il a été gai toute la journée et il ne cesse de répéter, avec des accents qui remuent le cœur, que son père lui enverra certainement un cadeau, ce soir. Il y met un tel accent de conviction qu'on reste étonné. " Papa me l'a promis, " dit-il, " si je ne pleurais plus et je n'ai pas pleuré. "

DOCTEUR

J'ai foi aux paroles de cet enfant. C'est certainement Dieu qui lui a envoyé ce songe ; qui, par conséquent, lui a fait cette promesse, et Dieu ne sait pas tromper, pas même les enfants....

MADAME

Tenez, le voici.

SCÈNE IV

DOCTEUR DEROY, MADAME FORTIER, ENFANT FORTIER.

(*L'enfant entre sur le théâtre, va caresser sa mère :*)

ENFANT

Maman, c'est le soir, là ?

MADAME

Oui, cher ; c'est le soir.

ENFANT

....et je n'ai pas pleuré : Le monsieur va bientôt arriver....

DOCTEUR

Quel monsieur ?

ENFANT

Le monsieur que papa envoie me porter mon présent. Et ce sera un beau présent ; il vient du ciel !... Le petit Jésus m'a dit, tantôt, que le monsieur était en route.

MADAME

N'est-ce pas étonnant, docteur ?

DOCTEUR

N'avez-vous pas assez souffert, madame, pour que le ciel vous soit favorable ?

ENFANT

Peut-être que le monsieur arrivera par le train..... Est-ce que le train arrivera bientôt, maman ?

DOCTEUR

Oh ! je n'ai plus aucun doute.... Madame, votre enfant et moi, nous attendons le même messager de votre mari, par le train de ce soir.

MADAME

Que voulez-vous dire ?

DOCTEUR

Pourriez-vous recevoir avec calme une bonne nouvelle ?

MADAME

Tout ce qui sera favorable à mon enfant ne me fera que du bien. Ce qui doit m'échoir, à moi, peu importe.

DOCTEUR

Huit jours avant son accident, votre mari a sollicité de la compagnie La Montréalaise, une police d'assurance sur sa vie, au montant de $3000.00.

MADAME

Est-ce possible ?

DOCTEUR

C'est la proposition de contrat dont il vous a parlé dans ses derniers moments.

L'agent qui a reçu la demande de votre mari s'est rendu à Montréal, hier matin, dans vos intérêts, au sujet de cette affaire et si cette proposition de contrat a été acceptée par La Montréalaise, comme je n'en doute plus, il arrivera dans l'instant, par le train de six heures, porteur du chèque de la compagnie. Cet agent n'est-il pas le messager que M. Fortier envoie à son enfant ?

(*On frappe, à la porte de sortie*).

C'est lui ! ...C'est l'agent !.... C'est M. Béliveau !

ENFANT

C'est mon présent, maman ; c'est le monsieur !

SCÈNE V

DOCTEUR DEROY, MADAME FORTIER, ENFANT G. FORTIER, AGENT BÉLIVEAU

(*Entre l'agent*)

DOCTEUR

(*lui donnant une chaude poignée de main*) Dites tout de suite : Avez-vous réussi ?

AGENT

Le succès est complet. J'ai la police et le chèque de $3000.00 pour madame Fortier.

MADAME

(*Madame Fortier qui a entendu, joint ses mains, les élève au ciel, dans un acte de remerciement*) : Mon enfant est sauvé !

ENFANT A L'AGENT

Avez-vous vu papa, monsieur ?

DOCTEUR A L'AGENT

C'est l'enfant de Madame Fortier, le petit orphelin.

AGENT

Oui, mon enfant et il t'envoie un beau présent.

(*Manifestations de joie de l'enfant et d'impatience de voir son présent*).

DOCTEUR

Madame Fortier est aussi présente.

Madame Fortier, je vous présente M. Béliveau, l'agent de La Montréalaise, dont je vous ai parlé.

AGENT

Je suis votre serviteur, madame.

MADAME

Vous êtes notre bienfaiteur, monsieur ; mon enfant et moi sommes vos serviteurs et vos obligés pour toute notre vie.

Nous vous devons la même reconnaissance, docteur.

DOCTEUR A AGENT

Je n'ai pu m'empêcher de faire part à madame de l'existence de la sollicitation du défunt et de nos espérances.

AGENT

Vous avez bien fait. La proposition de monsieur Fortier était acceptée lors de son décès et l'on a voulu établir le record dont je vous ai parlé.

Voici, madame, le chèque de la compagnie La

Montréalaise, pour $3000, produit de la police sollicitée par votre mari, il y a dix jours.
(*Il présente le chèque et la police à Mme Fortier*).

MADAME

Vous êtes avec mon mari, les sauveurs de mon enfant.

ENFANT

Maman, c'est une lettre de papa ?

AGENT

Oui, mon enfant. Elle contient beaucoup d'argent. Avec cela ta bonne mère pourra te procurer tout ce qui te sera nécessaire ; elle pourra te faire instruire au collège.

ENFANT

Oh ! oui ; je veux aller au collège pour faire un prêtre comme monsieur le curé.

Remerciez papa et dites-lui que je l'embrasse.

MADAME

J'espère que son père est témoin de cette scène qu'il a lui-même préparée avec vous, nos bienfaiteurs. J'espère qu'il nous aidera aussi à vous prouver dignement notre reconnaissance.

AGENT

Qu'il ne soit pas question de reconnaissance, ma-

dame. L'assurance est une transaction et un avantage que nous offrons à tout le monde.

MADAME

Puissent toutes les mères en connaître le prix.

Docteur, madame Deroy ne connait rien de tout cela ?

DOCTEUR

Non : allons lui donner sa part de joie.

FIN.